

Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES.

NOTRE RELIGION. NOTRE LANGUE ET NOS COUTUMES.

JOURNAL HEBDOMADAIRE]

Shédiac, N. B., Jeudi 2 Janvier 1902.

Vol. XXXV.—No. 27

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr J. A. LEGER,

SHÉDIAC, N. B.

27/11 1877

Dr L. J. BELLIVAU,
SHÉDIAC, N. B.

Bureau dans le bloc-Gilbert, Grand-rue.
Résidence—Hôtel Weldon, où on le trouve
la nuit.

W. A. RUSSELL.

VOYAGEUR AGENT D'ASSURANCE,
COLLECTEUR, NTC
SHÉDIAC, N. B.

On appelle les nouvelles avec expédition et on
transmet avec ponctualité toute affaire courante
27 mars 1882.

ARSENAULT & MacKENZIE,

AVOCATS, ETC.,
(Récemment de chez CHARLES RUSSELL
& CIE, Londres.)

Bureaux :

Summerside et Charlottetown
AUBIN E. ARSENAULT H. R. MacKENZIE
Summerside Charlottetown
ARGENT À PRÊTER.
20 sept.—3m

McInerney & Robidoux,

AVOCATS, SOLICITEURS, NOTAI-
RES PUBLICS, ETC.

RICHIBOUCTOU, N. B.

27 Argent à prêter sur hypothèque.

G. V. McINERNEY. FRED. J. ROBIDOUX

Dr Fred. A. Richard,

(Gradué du Collège de Médecine de l'Université
McGill, Montréal)

CHATHAM, N. B.

Bureau : Bâtisse B. Moran, coin des rues Duke
& Cunard.
Consultation à toute heure.
1er août 1900—ac

Dr THOS. J. BOURQUE

(Ancien Bureau du Dr. Landry)

RICHIBOUCTOU, — — N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la
nuit.—20 mai 89.

Dr L. Eric Robidoux

MÉDECIN ET CHIRURGIEN

Bureau : Bâtisse de M. Adam Tait, en face du
magasin Poirier, Doiron & Cie.
Résidence : rue St-Joseph.

SHÉDIAC, N. B.

27 Consultation à toute heure du jour et de la
nuit.

Dr F. W. TOZER,

Gradué du Collège de Médecine de l'Université
McGill, Montréal,

MÉDECIN ET CHIRURGIEN,

KINGSTON, COMTE de KENT

Consultation à toute heure.
10 sept 2900

Gale ! Gale !

Lequel qui vous afflige de cette maladie et
rien à remédier

ONGUENT de Lawton

CONTRE LA GALE.

Est obtenu et se trouve sûr et prompt.

PREPARE ET VENDS SOULEVEMENT PAR

A. G. LAWTON

Chémiste et Propriétaire.

SHÉDIAC, N. B.

On l'on trouve toute espèce de Remèdes contre
tous les douleurs et toutes les maladies, et on
peut en être sûr.

Au Moniteur Acadien

A mes amis chantant mon plus joyeux Noël,
Moniteur bien aimé, messager d'espérance,
Modèle de devoir, d'honneur et de vaillance,
De toi je me souviens ; et je demande au ciel
De bénir ton courage
Au milieu de l'orage
Qui voudrait étouffer tes clamours et ta voix.
Noël, dans tes combats pour le Christ et la Croix,
Ad multos annos !

Noël à l'Acadie agrandie, immortelle,
Que tu défends si bien, debout au premier rang.
Adversaire toujours généreux, toujours grand,
Continue à défendre et sa langue si belle
Et son drapeau si fier,
A tous ses fils bien cher.
Aux enfants des proscrits Noël ! et que dans l'âme
Chacun reste Français et le proclame
Ad multos annos !

Noël enfin, Noël, mon bien cher Moniteur,
A l'homme généreux qui malgré la souffrance
N'a jamais su ployer sous la désespérance.
Noël à ton vaillant et noble rédacteur.
Dis-lui, quand la tempête
A grondé sur sa tête,
De voguer, malgré tout, calme, vers l'avenir,
Avec Dieu pour conduire sa barque et le bénir
Ad multos annos !

Un ami sincère.

QUO VADIS ?

(Traduit du St. John Freeman du 21
décembre)

Les articles publiés récemment dans
le Moniteur Acadien concernant les no-
minations d'évêques dans les deux dio-
cèses du Nouveau-Brunswick, sont tout
simplement la continuation et probable-
ment la culmination de la série de fulmi-
nations anti-irlandaises qui depuis plus
d'un an ornent ou déparent les colonnes
de la presse française des provinces ma-
ritimes. Dire que nous ne les avons pas
remarquées serait admettre que nous
ne voyons pas nos confrères acadiens.
Il semblerait qu'on fait un effort systé-
matique pour préjuger, dans l'esprit de
nos concitoyens acadiens, les évêques,
les prêtres et les principaux laïques d'o-
rigine irlandaise. La hiérarchie a été ac-
cusée ouvertement de refuser justice au
peuple acadien, et l'on a accusé les laï-
ques irlandais d'avoir aidé et participé
au complot. Nous avons gardé le
silence sur ces attaques dans l'espoir
que lorsque les ambitions déçues et la
démagogie se seraient épuisées dans de
vaines clamours, le bon sens et la raison
reprendraient le dessus, et la paix et
l'harmonie se rétabliraient. L'Évangé-
liste de Weymouth a pris plaisir à publier
des discours prononcés au congrès fran-
çais de la Nouvelle-Angleterre, accusant
les Irlandais de nourrir le dessein d'an-
gliciser les Français du Canada et des
Etats-Unis. On a appliqué aux Irlandais
de ce pays des épithètes choisies telles
que "exiliés affamés." On a accusé les
évêques irlandais d'injustice et d'intolé-
rance contre les populations françaises
et on a tout fait pour enflammer l'esprit
français contre ce que l'on appelle la do-
mination irlandaise dans les affaires ec-
clésiastiques.

Il n'y a pas que les ignorants qui se
soient livrés à ces extravagances. Des

hommes posant en chefs ont exprimé les
mêmes vues. Nous croyons que la gran-
de masse des Français du pays ne par-
tagent pas ces sentiments étroits. Ils sa-
vent que les Irlandais, naturellement et
raisonnablement, sont leurs amis. Tou-
tefois, pour des motifs particuliers, cer-
tains soi-disant chefs—posant en patriotes
et voulant exploiter leurs nationaux,
n'ont pas manqué de formuler des griefs
imaginaires et de déclamer contre une
persécution qui n'existe pas. Quand les
évêques furent nommés, dernièrement,
au Nouveau-Brunswick, ces messieurs y
trouvèrent un sujet tout fait. Quel ou-
trage qu'on n'ait pas choisi un Acadien-
Français ! Non pas un évêque français,
remarquez bien. Ce serait ajouter l'in-
sulte à l'injure. Il faut qu'il soit Acadien
et, s'il le faut, on lui formera un nouveau
diocèse. Or, nous pouvons le dire, sans
prétendre qu'on en tienne compte à no-
tre rectitude, que les Irlandais catho-
liques du Nouveau-Brunswick auraient
salué la nomination d'un évêque français
ou acadien avec la même joie qu'ils ont
accueilli la nomination de Mgr Casey ou
de Mgr Barry. Mais dans ce pays il y
a une manière de choisir les évêques éta-
blie depuis longtemps et bien comprise.
C'est une affaire de discipline ecclésias-
tique et de gouvernement ecclésiastique
depuis longtemps à l'épreuve et bien re-
connue. Dans le choix des évêques co-
adjuteurs de Saint-Jean et de Chatham,
on a suivi la méthode en usage depuis
longtemps. Alors, pourquoi les hommes
qui posent en chefs catholiques cherche-
raient-ils à détacher les catholiques aca-
diens de leur ancrage par une insidieuse
critique du choix qui a été fait ou de la
manière dont ce choix a été fait ? C'est
un terrain glissant et périlleux, mes-
sieurs, et nous vous demandons en toute
sincérité d'y regarder à deux fois avant
de vous y engager.

Quelle insulte a-t-on faite aux zélés et
compétents prêtres acadiens de cette

province en n'élevant pas l'un d'eux à la
dignité de la pourpre, et quelle disgrâce,
nous vous le demandons, en retombe sur
le peuple acadien ?

Il y a une population irlandaise con-
sidérable dans la province de Québec ?
Entendez vous des cris parcequ'il n'y a
pas d'évêque irlandais dans cette pro-
vince ? Avez vous vu une explosion de
sentiment anti-français quand Mgr Gau-
thier fut fait archevêque de Kingston,
à Ontario ?

Les égoïstes Irlandais qui vous ont
aidé à mettre un Acadien au Sénat, un
autre sur le banc de la Cour Suprême, et
un autre à un important portefeuille du
cabinet provincial, se réjouiraient sans
doute avec vous si le gouvernement ec-
clésiastique, auquel vous êtes supposés
avoir confiance, appelait un digne prêtre
acadien à une plus haute dignité.

LE JUGE P. A. LANDRY

Dans ses portraits de contemporains,
la Patrie consacre ces lignes à notre émi-
nent compatriote, M. le juge Landry :
Successivement député, ministre et
juge de la cour supérieure du Nouveau
Brunswick. Remplaça son père qui fut
le premier député français au parlement
provincial et qui y siégea 25 ans. Lui
même passa 20 ans dans la politique
provinciale et fédérale.

Beau type de l'Acadien, énergique et
patriote, tribun entraînant, d'une vaste
popularité, se voua à la cause des siens,
qui est la nôtre, travailla à relever leur
éducation, à leur conquérir une place
honorifique à côté des autres races.

Témoin superbe de ce que
peut faire la fierté nationale jointe à la
ténacité, chez un petit peuple,—"les
vrais grands peuples, les petits", comme
a dit Rostrand.

COLLEGE BRIDGE

Vendredi dernier avaient lieu, au dis-
trict d'école numéro 6, école du lac, les
examens semestriels. Une foule nom-
breuse de parents et d'amis était rassem-
blée pour la circonstance. MM. les
commissaires Philippe Dupuis, Max
Landry et Aimé Belliveau occupaient
les sièges sur l'estrade.

A neuf heures la clochette appela les
jeunes enfants à l'ordre et aussitôt on
procéda aux examens. A M. Arthur T.
LeBlanc, E. E. D., qui se trouvait pré-
sent, échet la majeure partie de la tâche
de questionner les élèves. Ils furent
soumis à un examen rigoureux, sur les
différentes matières et s'en tirèrent on
peut mieux. Lecture, épellation, pro-
nunciation, grammaire, arithmétique,
géographie, etc., tout fut demandé et ré-
pondu avec une égale facilité.

Après la récréation, à onze heures,
eut lieu une série de récitations, décla-
mations, chansons et dialogues, lesquels,
exécutés par de jeunes enfants, auraient
pu être un sujet d'émulation et faire
rougir des élèves bien plus âgés qu'eux.

Après les examens, et sur la demande
des personnes présentes, M. Arthur Le-
Blanc adressa quelques paroles d'encou-
ragement aux élèves et à leurs dévoués
instituteurs. Il félicita chaleureusement
l'instituteur, M. Cyrille D. Dupuis, du
soin et de l'application dont il avait fait
preuve et exprima le vœu que le district
ne se priverait pas des précieux services
d'un aussi bon professeur. Mlle Rebec-
ca Kaissé, assistante, fut aussi compli-

mentée de son habilité à instruire les
enfants de la division inférieure.

Le tout fut couronné par l'entonnement
de l'hymne nationale et l'assemblée se
dispersa tout à fait satisfaite des exerci-
ces qui venaient d'avoir lieu.

M. Cyrille Dupuis mérite toutes les
félicitations qui lui ont été décernées en
cette circonstance ; car non seulement il
a donné aux enfants une éducation, on
pourrait dire mondaine, mais il a su
graver dans ces jeunes cœurs des prin-
cipes religieux qui fourniront à la patrie
des hommes sérieux et honnêtes, des
hommes qui en seront la consolation et
la joie.

P. D.

Tableau d'honneur pour le mois de
décembre 1901 :

Grands—Jos. Gallagher, B. Gallant,
Al. Bouchard, B. Poirier, H. Goodwin,
Aldéric Léger, A. Bouillon, Jean Léger,
Ad. Lavoie, Dom. Rioux, A. Beaudry,
W. D. Sweeney, C. McLaughlin, L. Ha-
ché, Ph. Hebert, Ph. Turgeon, Alyre
Gaudet, Jean Gaudet, Ed. M. Gaudet,
A. Martin, V. Harvey, P. Robidoux,
Fred. Hodd, Wm. Duke, H. O. McIner-
ney, Alfred Plante, J. Cosgrove, Ant.
Léger, M. O'Brien, François Daigle, Al-
phée Gaudet, Am. Melanson, Frank
Lockary, Jos. Raiche, Ant. Landry, Fr.
Demers, Thomas O'Leary, N. McKen-
zie, Pat. Gallagher, B. Morneault—40.

Petits—Hector Melanson, Alphée Ba-
bineau, J. B. Thibeault, Léandre Mélan-
son, James Flynn, Wm. McIntyre, Hen-
ri Nadeau, Harry Green, Edward
O'Neill, Louis Sivret, Hector B-liveau,
Cam. Gaudet, G. Lyons, And. Belliveau
—14. 24 déc. 1901.

CONDOLEANCES

A la dernière assemblée régulière de
la succursale No 343, de l'A. C. B. M.,
tenue à Mont Carmel, le 12 décembre,
la résolution suivante, proposée par
Frère Martin, fut adoptée à l'unanimité :
"Vu que Frère Joseph J. Poirier, no-
tre habile et dévoué secrétaire financier,
vient d'être plongé dans la tristesse par
la mort de son frère Philippe :

Résolu que nous, les membres de cette
succursale, lui présentions nos sympa-
thies les plus sincères dans son affliction ;

Résolu encore qu'une copie de cette
résolution soit envoyée à l'Impartial et
une au Canadien pour publication.

BRUNO MARTIN,
Sec. Archiviste.
Mont Carmel, 21 décembre 1901.

TOUJOURS ON Y REVIENT

Quand on a couru tous les remèdes on
est bien heureux de revenir au BAUME
RHUMAL, le remède le moins coûteux
et le plus sûr. 156

Une importante communication sur le
traitement à employer pour soigner le
diabète a été lue à l'Académie de méde-
cine de Paris, par le docteur Mourse.
Sa théorie est que les pommes de terre
contiennent en égale quantité autant de
sels de potasse que le pain et en con-
sommant une grande quantité et en sup-
primant le pain, le malade absorbe de
l'alcaline. Personne n'ignore que la di-
minution de la consommation du sucre
est un facteur de première importance
pour l'amélioration de l'état du malade.
On ne croit pas que cette nouvelle in-
vention amène la guérison complète des
malades, mais elle sera certainement très
utile pour les docteurs qui s'en servent.